

APPENDICE VIII

POUR LE COMITE PARLEMENTAIRE DES COMPTES PUBLICS

EXAMEN

DU SUPPLEMENT AU RAPPORT DE L'AUDITEUR GENERAL DE 1975

VIII - PERSONNEL FINANCIER

IX - RESPONSABILITE DE LA GESTION ET DE CONTRÔLE FINANCIER

AU SEIN DES MINISTRES

CHAPITRE VIII

PERSONNEL FINANCIER

X - SECONDE DIRECTION CENTRALE DES FINANCES

FAITS SAILLANTS ET EXEMPLES

PROBLEME DE MOTIVATION EN RELATION AVEC LE PERSONNEL FINANCIER

DIRECTION FINANCIERE AU SEIN DES MINISTRES

DIRECTION CENTRALE